



ORGANISME DE FORMATION SURETE & INCENDIE

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11 95 0513495
Auprès du Préfet de la région d'Ile-de-France

Convention de partenariat pour l'utilisation du titre A.P.E. appartenant au CENTRE CANIN de Cast

SSIAP 3 - Chef de service

Formation initiale – 216 heures

Objectif pédagogique

- manager un service de sécurité,
- conseiller un chef d'établissement en matière de sécurité incendie,
- participer à la gestion des risques quotidiens et lors de travaux,
- assurer la correspondance avec les commissions de sécurité,
- effectuer le suivi budgétaire du service et le suivi des obligations de contrôle et d'entretien.

Personnel concerné

Titulaires du diplôme SSIAP 2 ou ERP2 ou IGH2 pouvant justifier de 3 ans d'expérience de la fonction (attestée par l'employeur ou le contrat de travail) ou titulaires d'un diplôme de niveau 4.

Etre titulaire d'une attestation de secourisme AFPS ou PSC 1 de moins de 2 ans, ou SST ou PSE1 en cours de validité

La documentation suivante est indispensable :

Arrêté ERP du 25 juin 1980 modifié

Arrêté IGH du 30 décembre 2011

Dispositions particulières Arrêtés types ERP

Dispositions spéciales

Arrêté pour ERP du 2e groupe

S.A.R.L. au Capital de 10 000 € SIRET 530 709 070 00011 Code A.P.E. 8559A

Siège Social : 80, avenue du Général de Gaulle 91170 VIRY CHATILLON – Lieu de formation : 161 rue Fontenay
94300 VINCENNES

☎ 01 58 64 04 82 ☒ 01 58 64 04 95 contact@capf-formation.fr - www.capf-formation.fr